

News Release

Minister for
External Relations
and International
Development



Communiqué

Ministre des
Relations extérieures
et du développement
international

No 048A

Le 13 mars 1990

MME LANDRY REPRÉSENTERA LE CANADA A L'OCCASION DE LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE DE LA NAMIBIE

(RECTIFICATION)

Prière de noter que dans la version française de notre communiqué no 048, page 2, la première phrase du deuxième paragraphe aurait dû se lire:

"En route pour la Namibie, la ministre des Relations extérieures et du développement international fera un arrêt à Rome où elle rencontrera les hauts fonctionnaires du gouvernement italien qui ont été chargés de la coordination des pourparlers de paix en cours entre le Gouvernement de l'Éthiopie et le Front de libération populaire du Tigré."

Aussi le troisième paragraphe aurait dû se lire comme suit:

"Madame Landry se rendra vendredi à Addis Ababa où elle rencontrera les autorités éthiopiennes et où elle leur transmettra personnellement les inquiétudes du gouvernement canadien. Le Canada souhaiterait qu'on parvienne rapidement à une solution pacifique du conflit afin que l'aide alimentaire soit acheminée librement aux victimes de la sécheresse et de la famine."

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada